

Jun 2019

INFORMATION

AIDES FINANCIERES 2019

Les jeunes résidents ont droit à **aides** financières selon leur statut, leur formation, leur âge, leurs revenus ... Les aides sont financées et gérées par des partenaires diverses.

La plupart des demandes d'aides financières se font maintenant directement sur les sites Internet des partenaires.

Vous devrez créer un compte personnel à votre nom. Les partenaires **vous contactent par votre mail** ou directement **par ce compte**. Ils renvoient toujours une confirmation à la fin de votre inscription Internet, si elle est finalisée et valide.

Vous devrez envoyer des documents et preuves papiers. Le non renvoi des documents papiers au complet, signé dans les délais est la 1^{ère} cause de suspension des dossiers.

Le personnel de la Résidence a pour mission d'informer les jeunes et leurs familles, de faire venir les partenaires pour des réunions d'information, d'accompagner les jeunes ... il n'a aucun pouvoir de décision sur les demandes d'aides et ne peut en aucun cas intervenir dans l'étude des dossiers.

CONSEILS :

Suivez l'avancée de votre dossier et **contactez régulièrement les partenaires** notamment si vous ne recevez ni mail, ni courrier, ni versement.

Utilisez un seul mail fonctionnel et simple (type nom, prénom, chiffres) et un seul mot de passe pour toutes vos demandes, **un numéro de téléphone qui reste valide**.

Si vous changez de numéro de téléphone ou de mail, vous ne pourrez plus confirmer les modifications éventuelles, ni accéder à votre dossier.

Envoyez tous vos dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception et gardez une copie.

L'équipe Résidence

1 / MOBILI JEUNE POUR TOUS LES APPRENTIS

Tous les apprentis et salariés de moins de 30 ans, avec un salaire inférieur au SMIC, occupant un logement ont droit à cette aide appelée MOBILI JEUNE (sans conditions de ressources des parents).

La demande se fait uniquement sur le site Internet d'ACTION LOGEMENT (Taper Mobil Jeune sur votre moteur de recherche). <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

Il faut également envoyer des documents papiers pour finaliser votre demande.

Les alternants ou apprentis en contrat de séjour fractionné n'ont pas droit à l'APL. Ne faites pas la demande lors de l'inscription Internet MOBILI JEUNE, vous allez bloquer votre dossier.

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Action logement se sont alliés pour toutes les aides des apprentis. Voir leur site Internet <https://alternant.actionlogement.fr/>

Désormais un seul compte permettra d'accéder à l'aide au transport, mobil jeune ... (Voir le tableau récapitulatif ci-dessous).

Attention se sont des plateformes nationales qui traitent les dossiers.
Chaque jeune est géré par un site différent.

En cas de problème contacter la plateforme qui vous gère avec le mail qui vous a été fourni ou le service client au 01/57/77/50/00. La résidence n'a pas accès à vos dossiers de demande d'aide.

Si vous avez déjà fait la demande MOBILI JEUNE en 2018-2019.

Vous devez les recontacter pour **réactiver votre demande, avant la date anniversaire de signature du contrat d'apprentissage (Donc pour beaucoup cet été !)**.

Envoyer un courrier expliquant que le jeune poursuit son contrat d'apprentissage et revient à la Résidence Campus pour l'année 2019-2020, dans les mêmes conditions.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail,...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée.

Si vous n'avez eu aucun versement ou aucune nouvelle de leur part pour l'année 2018/2019, contactez-les.

Si vous n'avez pas fait la demande d'aide MOBILI JEUNE à la rentrée 2018.

Vous devez **FAIRE en totalité la demande sur Internet**. <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

ATTENTION elle doit être faite **avant la date anniversaire de signature de votre contrat d'apprentissage pour les 2eme année. Donc avant la rentrée !**

Envoyer à Action Logement un courrier expliquant que le jeune poursuit un contrat d'apprentissage et sera de nouveau locataire à la Résidence Campus pour l'année 2018-2019 pour sa 2ème année.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail, ...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée 2019.

Pour les nouveaux apprentis qui entrent à la résidence à la rentrée 2019-2020.

Vous devrez faire votre demande MOBILI JEUNE dans les 6 mois suivant la date de la signature de votre contrat d'apprentissage.

Fournissez les documents que vous avez déjà en votre possession (copie d'identité, contrat de travail, ...). Pour tous les documents que vous n'aurez qu'en septembre, précisez que vous renverrez tous les justificatifs attendus à la rentrée 2019.

COMMENT FAIRE MA DEMANDE MOBILI JEUNE

Vous devez avoir au moment de démarrer votre demande :

- Un ordinateur récent
- Une imprimante
- Un mail fonctionnel (Bien le conserver c'est celui avec lequel vous vous reconnecterez et recevrez les messages de leur part)
- Le contrat d'apprentissage de votre fils-fille
- UN RIB (IBAN-BIC)
- Les informations sur la résidence (ci-dessous)

Connecter vous le site du partenaire ACTION LOGEMENT

Taper directement **MOBILI JEUNE** sur votre moteur de recherche. <https://mobilijeune.actionlogement.fr/>

Votre demande se fait en 3 temps :

1. Faire le test d'éligibilité.
2. Créer votre compte Action Logement :

- On vous **demande le salaire de l'apprenti** (pas celui des parents)
 - Il est Locataire (pas de colocation)
 - La date de début du bail à noter est au 26/08/2019
 - Activer votre compte avec l'identifiant et le mot de passe reçu par mail
 - Il faut vous connecter ensuite sur votre compte
3. Faire votre demande d'aide MOBILJEUNE (A chaque étape faire enregistrer et suivant)

Pour la date de début de formation et date de début d'effet du contrat de séjour : soit vous la connaissez la date exacte, soit vous notez 26 aout 2019 date des 1ère rentrées.

INFORMATIONS RESIDENCE pour remplir le dossier MOBIL JEUNE

- Adresse du logement : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- C'est une résidence hôtelière à vocation sociale RHVS
- Numéro de la chambre mettez 001 en attendant d'avoir le numéro définitif
- Type de logement individuel (pas de colocation)
- Parc Privé avec APL
- Surface habitable 21m2
- Nombre de pièce : 1
- Loyer hors charge 99 euros.
- Charge : 00 euros.
- Ne pas faire la simulation APL
- Date d'effet du Bail : le 26.08.2019 (ou date exacte si vous la connaissez)
- Nom du bailleur : GIP Résidence du Campus de la formation Professionnelle
- Adresse du bailleur : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- Directrice : Mme POUGET Murielle
- Tel : 05.53.06.63.00
- Mail : contact@residence-campus.fr

A la fin de votre inscription Internet.

Vous recevrez par mail **2 conventions** à retourner signées, une liste de documents à fournir, une fiche récapitulative... **Il faut renvoyer votre dossier à une adresse notée sur votre document.**

Si vous ne recevez aucun mail avec les conventions en fin d'inscription Internet c'est qu'il y a un problème sur votre dossier. Contactez-les.

Envoyez les documents en votre possession. (Contrat d'apprentissage, carte d'identité, RIB, lettre explicative ...) Vous renverrez tous les documents manquant à la rentrée en joignant une lettre explicative.

CONSEILS

Vous devrez au fur et à mesure de l'année, fournir les fiches de paies de votre jeune apprenti et quittances de loyer (factures payées). Sans cela votre dossier sera suspendu, vous n'aurez pas les versements.

Les quittances vous seront envoyées si elles sont réglées, uniquement par mail à l'adresse que vous avez noté à « **Responsable légal 1** » sur la fiche d'inscription de la résidence. N'hésitez pas à contacter la résidence pour obtenir les factures acquittées.

Les délais de traitement pour le Mobili jeune se situent entre 3 et 6 mois.

Pour tout problème il faudra contacter directement la plateforme.

2 / VISALE POUR LES MAJEURS : garantie de paiement.

VISALE est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

Chaque majeur doit faire la demande VISALE pour entrer à la résidence. Tout statut confondu, qu'il soit anciens résidents ou nouveaux entrants, qu'il soit apprentis, salariés, lycéens, étudiants, BAC PRO, BTS ...). Tous ont droit à VISALE.

Allez sur le site Internet. Tapez VISALE. <https://www.visale.fr/#!/>

Utilisez une adresse mail fonctionnelle. Idem pour votre mot de passe.

ACTION LOGEMENT vous répond en 48h.

Validez la procédure jusqu'au bout et imprimez l'attestation.

Fournir à la résidence l'attestation de Visale acceptée par Action Logement avec votre dossier d'inscription. (Si refus nous mettre le courrier de refus, nous verrons directement avec vous)

3 / APL POUR LES MENSUELS

Les jeunes mensuels hébergés à l'année peuvent bénéficier de l'APL pour leur logement.

Connectez-vous sur <http://www.caf.fr/>

Les jeunes locataires doivent faire leur demande sur le site Internet de la CAF, **avant la fin du mois d'entrée dans le logement.**

Les familles peuvent s'informer auprès de leur conseillère CAF pour s'assurer que cette demande ne modifie pas leur propre allocation.

La résidence aura à remplir une attestation justifiant l'exactitude des renseignements fournis par le demandeur locataire.

A partir d'août 2019 modification de gestion : La résidence ne percevra plus l'aide au logement directement. L'APL sera versée par la CAF au résident.

Date d'effet de l'APL : à date de demande internet mois complet échu.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE APL

Vous devez avoir au moment de démarrer votre demande :

- Un mail fonctionnel
- UN RIB (IBAN-BIC)
- Les informations sur la résidence (Ci-dessous)
- Vos déclarations de ressources.
- Numéro d'allocataire du jeune s'il a déjà bénéficié de l'APL en propre.


Précisions




- Vous devrez faire un test d'éligibilité puis créer votre dossier et faire votre demande.
- Imprimez le récapitulatif donné en fin de demande et la fiche qui vous stipule les documents à envoyer.
- Gardez bien vos numéros de compte, mails et mots de passe.

INFORMATIONS RESIDENCE POUR DEMANDE APL

- Adresse du logement : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac / Tel : 05.53.06.63.00
- Mail : contact@residence-campus.fr
- C'est un FJT : Foyer de Jeune Travailleur.
- Logement meublé / Logement décent neuf
- Logement conventionné CAL APL et agréé préfecture.
- Date d'effet du bail ou d'entrée dans le logement : 01/09/2019 (ou autre en fonction de vos besoins)
- Date de sortie : notez la date de fin des cours ou de votre départ prévu (31/06/2020)
- Numéro de chambre : 145 (numéro temporaire, il vous sera transmis à la rentrée).
- Type de logement individuel (pas de colocation)
- Surface habitable 21m²
- Nombre de pièce : 1 avec WC et salle de bain à l'intérieur
- Loyer à déclarer est celui du logement TTC. (Pas de restauration) Charge : 00 euros.
- Nom du bailleur : GIP Résidence du Campus de la formation Professionnelle
- Adresse du bailleur : 1 Avenue Benoit Frachon 24750 Boulazac
- Directrice : Mme POUGET Murielle
- Tel : 05.53.06.63.00 / Mail : contact@residence-campus.fr

Note : seuls les apprentis hébergés à l'année peuvent bénéficier de l'APL et de l'aide MOBILI jeune en cumul

NOM de l'AIDE	PARTENAIRE DECISIONNAIRE	CONDITIONS	COMMENT FAIRE LA DEMANDE
GUIDE DES AIDES pour tous les apprentis	REGION AQUITAINE ACTION LOGEMENT	Être apprenti	Site Internet https://alternant.actionlogement.fr/
APL Aide au paiement du loyer	CAF 	Etre résident mensuel Tous les locataires mensuels y ont droit	Site internet macaf.fr créer son compte A faire avant le dernier jour du mois entrant dans le logement https://www.caf.fr/
ARS Aide Rentrée scolaire	CAF	Selon situation familiale, quotient et salaire de l'apprenti de moins de 18 ans	Voir site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1878
MOBILI JEUNE Aide au loyer en complément ou non de la CAF - Jusqu'à 100 euros par mois	ACTION LOGEMENT 	Tous les apprentis et salariés y ont droit Etre résident Avoir moins de 30 ans et gagner moins que le SMIC Aide sur le loyer uniquement	Site internet créer son compte MOBILJEUNE https://www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune A renouveler tous les ans avant la date anniversaire de signature du contrat de travail
VISALE Garantie de paiement des loyers Tous les majeurs résidents doivent en faire la demande	ACTION LOGEMENT	Etre résident être majeur Tous les majeurs doivent la demander avant de signer leur contrat de séjour à la résidence	Site Internet créer son compte VISALE https://www.visale.fr/#/ A demander avant la signature du bail / Obligatoire pour tous les majeurs résidents
LOCAPASS Avance de la caution et remboursement sur plusieurs mois	ACTION LOGEMENT	Etre résident moins de 30 ans, apprenti, en formation, en insertion CDD ou CDI	Site internet créer son compte LOCAPASS https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass A demander avant d'arriver à la résidence.
GUIDE DES AIDES AQUITAINE	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE 	Tous les habitant et jeunes d'Aquitaine	Site Internet créer son compte https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/
AIDE au TRANSPORT Tous les apprentis y ont droit	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Demande sur le site à partir de novembre. Information des CFA	Site Internet créer son compte ATA Guide aides Aquitaine https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-aux-transports-apprenti-e-s-ata/
AIDE HR Hébergement Restauration Tous les apprentis y ont droit Aide 1 ^{er} équipement	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Etre apprenti dans un CFA d'Aquitaine Pour la HR : être demi pensionnaire ou Résident	Acquises d'office, dossier validé par les CFA Hébergement et restauration https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/primes-aux-apprentis-transport-hebergement-restauration/ 1 ^{er} équipement donné par la CFA https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/financement-du-premier-equipement-professionnel-des-apprentis/
Aide au Permis Tous les jeunes d'Aquitaine Déjà diplômés ou en insertion	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Etre jeune et vivre en Aquitaine Avoir entre 17 et 25 ans Avoir déjà un diplôme, son code. (Sauf suivi mission locale)	Site internet Aide permis Nouvelle Aquitaine https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/
FSAA Fond Social d'Aide aux Apprentie s	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE	Apprenti uniquement En cas de situation particulière	Sur demande, après RDV d'évaluation et constitution d'un dossier. Dossier validé par la Direction du CFA et le Conseil Régional https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/fonds-social-daides-aux-apprentis-fsaa/ Situation qui met en péril la formation de l'apprenti Sur demande auprès de votre CFA ou Ecole Voir M Chergui pour la CCI Myrtha Bazinz pour la CMAI

<p>Aide au Permis par Branche professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - IRP AUTO - BTP PRO 	<p>IRP AUTO Section  automobile</p> <p>BTP Pro Section électricité BTP</p>	<p>Apprenti automobile Apprenti métier du BTP</p>	<p>Site Internet IRP AUTO https://www.irk-auto.com/ BTP PRO https://www.probtp.com/ext/parAccueil.do?accueil=true Sur ces sites vous trouverez aussi des réductions pour les vacances, votre licence en club de sport, des prix pour votre mutuelle, des aides pour faire un stage en Europe, des aides sociales, une bourse de l'emploi ...</p>
<p>AIDES POUR LES APPRENTIS en CAFE BRASSEURS HÔTELLERIE RESTAURATION</p>	<p> HCR PRevoyance</p>	<p>Apprentis en HRC Aide au financement du permis Mutuelle.</p>	<p>Voir avec M Chergui G pour la CCI</p>
<p>TRANSPORT</p> 	<p>Réseaux Régionaux</p> <p>PERIBUS ATTENTION Il faut faire faire des cartes de transport à leur boutique à Périgueux. Ce sont des cartes nominatives avec photo rechargeable sur internet. Nouvelle réorganisation du réseau.</p>	<p>Renseignez-vous pour des cartes étudiantes ou jeunes avec des réductions directement auprès de la gare de votre domicile. Il y a des possibilités d'avoir un tarif pour le train couplé au Péribus</p>	<p>TOUT TRANSPORT NOUVELLE AQUITAINE https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr CARTE TOUT TRANSPORT NOUVELLE AQUITAINE https://www.nouvelle-aquitaine.fr/carte-transports-en-nouvelle-aquitaine.html TRANSBUS BUS SNCF AQUITAINE https://www.transbus.org/reseaux/r_aquitaine.html TRANSPERIGORD BUS http://www.transperigord.fr/ PERIBUS sur PERIGUEUX https://peribus.grandperigueux.fr/</p>
<p>Prime de soutien à l'apprentissage Delon les département</p>	<p>Voir votre département</p> 		<p>Prime d'apprentissage Dordogne https://www.dordogne.fr/les_aides/aides_aux_apprentis/370-3 Guide des aides Landes https://www.landes.fr/guide-des-aides</p>
<p>CARTE JEUNE Carte étudiante des Métiers Pour avoir des réductions</p>	<p>CENTRE INFORMATION JEUNESSE</p>		<p>CARTE jeune avec le CIJ http://www.perigueux-jeunesse.fr/mes-loisirs/carte-jeune/</p> <p>CARTE ETUDIANT des METIERS fourni par les Ecoles et CFA donne droit à des réductions (cinéma, restaurant...)</p>
<p>MOBILITE EUROPEENNE et voyage VACANCES</p>	<p>CIJ Conseil Régional IRP AUTO BTP PRO</p>	<p>De nombreuses aides financières et des réductions pour les loisirs et les vacances.</p>	<p>Aide mobilité européenne https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/stages-professionnels-a-letranger-dispositifs-daides-a-la-mobilite-internationale-pour-le-territoire-aquitain-annee-scolaire-20172018/ Dispositif DESTINATION (Ancien Sac à dos) https://www.facebook.com/Destination-Nouvelle-Aquitaine-167729519949703/</p>